

La Gazette des Comores

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

18^{ème} année - N° 2988 - Lundi 28 Août 2017 - Prix : 200 Fc

AVIATION CIVILE :

Jean-Marc Heintz est limogé



POLITIQUE/ CRC

**Ali Mhadji secrétaire général
déchu, vide son sac**

LIRE PAGE 3

Visitez le site de la Gazette
www.lagazettedescomores.com

**Prières aux heures officielles
Du 26 au 37 Août 2017**

Lever du soleil:
06h 14mn
Coucher du soleil:
18h 03mn

Fadjr : 05h 01mn
Dhouhr : 12h 12mn
Ansr : 15h 19mn
Maghrib: 18h 06mn
Incha: 19h 20mn



FONDS DES NATIONS UNIES POUR LA POPULATION / INTERVIEW

Constant-Serge Bounda : "Nous allons aligner les objectifs du développement durable sur la vision de l'émergence 2030"

Dans un entretien accordé aux journaux Al-watwan et La Gazette des Comores, le nouveau représentant de l'UNFPA-Madagascar et directeur pays pour les Comores et Maurice, Constant-Serge Bounda, nous confie l'impulsion qu'il entend donner entre les Comores et l'institution.

Question : Depuis une semaine vous êtes aux Comores. Pouvez-vous nous résumer ce que vous avez constaté durant votre séjour ?

Constant-Serge Bounda : C'est ma première visite en Union des Comores. Je suis venu prendre officiellement mes fonctions. Rencontrer les différentes parties prenantes : la société civile, le gouvernement, quelques acteurs de développement, mes collègues du système des Nations Unies mais aussi du bureau de l'UNFPA. Ca a été une semaine très intense. J'ai ainsi eu l'immense honneur de toucher les réalités, les défis du pays dans le domaine qui est le nôtre.

Q : Votre institution appuie le gouvernement comorien à l'organisation du recensement général de la population et de l'habitat en septembre prochain, en quoi cela est-il important pour les Comores ?

C-S.B : Le recensement général de la population est plus qu'important pour le développement d'un pays. Nous avons besoin de savoir exactement combien nous sommes. Quel est l'état de notre habitat. Ces données, nous en avons besoin pour mesurer les progrès accomplis par rapport aux objectifs du développe-

ment qui est un agenda international, avoir des indicateurs clairs sur l'état de notre économie, sur l'état de notre éducation, et en ce qui nous concerne par exemple sur les aspects de santé. Tout cela va nous permettre de mieux axer nos interventions, identifier les endroits clés de décisions, et surtout guider le gouvernement et les partenaires. Et nous ne pouvons qu'être heureux que le gouvernement prenne ce recensement très au sérieux. Le prochain conseil de ministres va mettre à disposition la contribution gouvernementale. Donc ça, c'est très important. On dit que ce pays a 61% ou 63% des jeunes. C'est imprécis. Le recensement nous fournira ces données d'une manière assez claire pour mieux aller de l'avant.

Q. Le 6ème programme de coopération entre l'UNFPA et les Comores touche à sa fin l'année prochaine. Quelles sont les grandes réussites de ce programme et quels sont selon vous les domaines à intervenir d'urgence ?

C-S.B : Notre 6ème programme prend fin effectivement en 2018. Il arrive au bon moment parce que nous sommes en train de revoir au niveau des Nations Unies notre cadre de coopération avec l'Union des Comores. Au niveau de l'UNFPA nous sommes en train d'adopter notre plan stratégique à partir de 2018. Nous avons les objectifs du développement durable des Nations Unies. Donc nous allons aligner tout cela surtout sur le plan de développement national et sur la vision de l'émergence 2030. Nous sommes très heureux que ceci arrive en ce moment. Et comme nous



Constant-Serge Bounda le nouveau représentant de l'UNFPA-Madagascar et directeur pays pour les Comores

l'avons dit, avec les données de recensement nous pourrions mieux voir où nous devons mettre plus d'investissement, pour avoir plus d'impact sur le terrain. L'UNFPA comme le gouvernement, voulons des résultats et de l'impact sur le terrain. Donc nous sommes résolus dans un contexte fiscal international difficile de préparer ce nouveau programme qui va couvrir la période 2019-2033, avec toute l'attention qu'il faut pour que nous changions ensemble la vie des populations notamment dans les domaines qui nous concernent. La santé maternelle et la santé de reproduction. Il y a quand-même beaucoup de phénomènes de grossesses précoces. Sur la mortalité maternelle nous observons qu'il y a beaucoup de progrès mais nous devons offrir des meilleures conditions d'accouchement. Réduire par exemple le nombre des femmes qui vont accoucher hors des Comores. Le gouvernement comorien a décidé, pour la première fois, de doter la planifica-

tion familiale d'une ligne budgétaire de 100 millions KMF. Donc nous devons restaurer cette confiance au niveau des structures sanitaires et nous nous réjouissons à ce niveau de l'action du gouvernement de construire cet hôpital de référence que nous allons appuyer en mobilisant des ressources supplémentaires. Au niveau de la jeunesse nous allons appuyer le plan du gouvernement. Le pays est en train de préparer une politique ambitieuse nationale de la jeunesse qui arrive à point nommé. Nous voulons que cette politique fasse un état de lieu sans concession de la jeunesse comorienne en termes de perspectives d'emplois, des défis d'éducation, et surtout des solutions envisagées pour que nous changions la trajectoire de ces jeunes car comme Mr le président de la république l'a dit hier (vendredi, NdI), « si nous ne nous occupons pas de ces jeunes, ils vont s'occuper de nous » (...). Ces défis nous devons les faire ensemble, et nous sommes très heureux de

l'engagement du gouvernement malgré les difficultés financières.

Q. Quelle impulsion entendez-vous donner entre les Comores et l'UNFPA ?

C-S.B : Nous voulons consolider les acquis parce que mon prédécesseur a beaucoup fait. L'équipe pays, malgré les moyens limités, fait de son mieux. Avec les autorités nous avons pris des engagements en mettant en place des nouvelles stratégies. Parmi eux, nous nous sommes mis d'accord sur le leadership du gouvernement comorien d'organiser une table ronde de tous les ambassadeurs accrédités aux Comores, pour venir ici leur présenter un plan d'actions, leurs ambitions, et nouer des partenariats. Nous sommes également en train d'envisager un partenariat public-privé et nous pensons par exemple à une de nos expériences au Zimbabwe où avec la société Lafarge et le bureau international de travail (BIT) nous avons mis en place un centre de jeunes, avec des airs de jeu, avec des services de santé, et un lieu d'apprentissage pour le métier de la construction. Nous avons parlé de l'affinement des données du recensement au niveau sectoriel pour que chaque ministère ait une idée des projections d'investissement pour avoir plus d'impacts. Tout ceci résume notre ambition. Le grand problème c'est les ressources. Donc nous allons commencer à travers cette table ronde.

Propos recueillis par
Toufé Maecha

INFORMATION SUR LE DOSSIER DU PÉTROLE

Le bureau géologique des Comores dément



Mohamed Ahamada secrétaire général du Bureau géologique des Comores devant la presse

Le bureau géologique des Comores déplore des informations relayées par la presse et qui seraient à en croire le secrétaire général de l'institution, obtenues en dehors de circuits officiels. Dans un point de presse tenu jeudi dernier, le secrétaire général a insisté sur le caractère confidentiel régissant le secteur des hydrocarbures dans le pays.

"La direction générale du bureau géologique des Comores s'indigne suite aux informations relayées ces derniers temps par la presse. Ces informations ont établi un rapport technique et scientifique relatif aux activités de prolifération des hydrocarbures aux Comores », a d'emblée déclaré Mohamed Ahamada secré-

taire général du BGC. D'après-lui ces « informations qui ne sont pas fondées, erronées, n'engage que celui qui les a divulguées ». Pour lui, il serait judicieux à l'avenir de s'adresser à l'institution dédiée pour vérifier au préalable les informations avant toute publication.

M. Ahamada a tenu à rappeler que « le processus régissant le secteur des hydrocarbures aux Comores requiert un caractère hautement confidentiel et ce principe est édicté par les dispositions contractuelles établies entre le gouvernement comorien et ses partenaires agissant dans le secteur ».

Selon lui, les responsables du Bureau géologique sont tenus au devoir de réserve eu égard ce caractère confidentiel du secteur. Si dans un communiqué de presse publié à

l'issue de ce point de presse, la direction « interpelle la vigilance des journalistes et compatriotes sur le respect scrupuleux des dispositions régissant ce secteur, il met par ailleurs en garde ses anciens et actuels dirigeants ainsi que ses employés sur le respect de ce principe. Car la déontologie professionnelle exige qu'ils veillent et respectent ce caractère confidentiel ».

Sur l'état délétaire, qui semble régner au sein de l'institution, notamment la suspension du directeur administratif et financier, le secrétaire général du BGC assure que tout va bien : « le Daf a été suspendu et les motivations ont été précédemment évoquées ».

Maoulida Mbaé

**Pour être informé,
je lis la Gazette chaque jour**

AVIATION CIVILE :

Jean-Marc Heintz est limogé

Plusieurs sources concordantes proches de la présidence de la République confirment l'information selon laquelle le directeur général l'aviation civile est démis de ses fonctions par le chef de l'Etat, depuis vendredi 25 août dernier. Une nouvelle qui ne manquera de satisfaire les compagnies aériennes de droit comorien et les organisations professionnelles du secteur privé.

Jusqu'au moment où nous bouclions notre édition de ce lundi, nous n'étions pas enco-

re en possession du fameux décret mettant fin aux fonctions de Jean-Marc Heintz à la tête de l'Anacm, l'aviation civile comorienne. Pourtant, pratiquement toutes nos sources sont catégoriques : « Jean-Marc Heintz est limogé. Son décret serait sur le bureau du secrétaire général du gouvernement ». L'intéressé se trouvant en Egypte au moment de son limogeage, certains de nos interlocuteurs estiment que c'est la raison pour laquelle le décret n'était pas encore rendu public. En tout cas, il était attendu à Moroni hier dimanche.

L'information sera aussi étayée par d'autres sources du côté de la vice-présidence en charge de l'économie. Le président de la République partant vers les lieux saints pour accomplir le cinquième pilier de l'Islam, il a confié l'intérim au vice-président Djaffar Ahmed Said. Des collaborateurs de celui-ci nous ont parlé de « plusieurs décrets qui concernent des directeurs de sociétés d'Etat » dont celui de l'Anacm. Comme pour dire qu'il n'y a pas que la tête de Jean-Marc Heintz qui pourrait tomber.

Il faut dire que la nouvelle com-

mence à susciter des réactions. Même au sein de l'Anacm, presque personne ne le pleure. Jean-Marc Heintz est celui qui, avec acharnement, a mis à terre les compagnies aériennes de droit comorien depuis son arrivée à la tête de l'aviation civile, paralysant la libre circulation entre les îles et même vers les pays voisins, et portant de facto un coup dur à l'économie nationale.

Son limogeage qui était tant attendu par l'opinion en général et les organisations professionnelles en particulier (la Nouvelle Opaco et Modéc), devrait permettre aux deux

compagnies comoriennes de reprendre pleinement et surtout sereinement leurs activités, notamment AB Aviation qui n'attendrait de l'Etat aucun appui financier mais juste les autorisations pour redécoller dans les quatre jours qui suivront.

Selon toujours nos informations, son successeur serait Chanfi Ahmad Mohamed, un ancien directeur général de l'Aéroport de Hahaya et ancien cadre supérieur de l'ASECNA. Nous y reviendrons dans nos prochaines éditions.

Touffé Maecha

POLITIQUE/ CRC

Ali Mhadji secrétaire général déchu, vide son sac

Ali Mhadji secrétaire général par intérim de la Crc évincé par le conseil national dénonce un coup d'état fomenté par, dit-il, les clergés de ce parti au pouvoir. Dans une conférence de presse tenue samedi dernier, cet élu de la région de Hambou n'a cessé de déplorer une décision aux conséquences désastreuses.

Entouré d'une poignée de membres du bureau déchu par le conseil national, le désormais ex secrétaire général de la Convention pour le renouveau (Crc) s'est laissé aller dans une diatribe contre certains leaders influents de ce parti au pouvoir. Dans son réquisitoire contre « ceux dont aujourd'hui le pouvoir a aveuglé, oubliant les militants de base », ce député épingle une décision, prise aux conséquences dévastatrices.

« Le problème c'est qu'après ce coup d'état institutionnelle, les commanditaires n'ont pas pu le légitimer, car en plus du fait que le président du conseil se trouve en Chine, 70% des membres ont refusé de suivre la voie ouverte », a-t-il fait savoir. M. Mhadji prend, avec un langage imagé, la décision du conseil national de la Crc comme étant du feu mis dans la cavité d'un arbre mort, dévorant lentement l'intérieur, et dont on aperçoit plus tard les conséquences dévastatrices.



Ali Mhadji secrétaire general de la Crc déchu en conférence de presse

« Je suis consterné qu'aujourd'hui un parti politique comme le notre, et qui est de surcroît au pouvoir puisse ouvrir une porte qu'il ne saura capable de la fermer », fait-il observer, considérant l'acte du conseil comme du mépris envers lui et son bureau.

« Il est temps qu'on prenne l'opinion publique à témoin sur ce qui se passe au sein du parti Crc. Nous nous sommes tous combattu autour des idées, mais aujourd'hui on constate que certains sont obnubilés par le pouvoir », dira Idi Boina, l'éphémère secrétaire général du ministère

des finances du premier gouvernement d'Azali. « Un an et trois mois après que la Crc soit arrivée au pouvoir, les responsables du parti ont malheureusement tourné le dos à nos régions. C'est dommage, à dire qu'ils ont pris des engagements », regrettera Boina Mohamed coordinateur de la Crc à Mbadjini sud.

« Je tiens à rappeler aux responsables du parti qui sont aujourd'hui au pouvoir que leurs comportements déplaisent les militants du parti », enfonce l'élu de la région de Hambou pour qui c'est à Karihila étant secrétaire général élu du parti

de réagir. Il balaie d'un revers de la main les accusations selon lesquelles son bureau était inerte et était incapable d'organiser le congrès. « C'est un prétexte, mais tout était prêt, ce qui restait c'est le budget pour son organisation, alors que je ne suis pas le financier du parti », dit-il. Et de continuer : « je défie quiconque peut me dire que le parti s'est réuni ne serait-ce qu'une seule fois avant qu'on me confie le secrétariat général du parti ».

Interrogés sur leur avenir au sein de la convention, Ali Mhadji promet qu'ils reviendront vers les médias

pour exprimer leur position. Et lui d'assurer qu'il est conscient qu'ils (une parti du bureau) sont poussés vers la sortie. Dommage que cette formation politique qui sort tout juste de 10 ans d'endurance dans l'opposition ait du mal à résister à l'épreuve du pouvoir, un an et demi après un retour inespéré aux affaires du pays.

Pour rappel dans une réunion tenue la semaine dernière, le conseil national de la convention pour le renouveau des Comores a dissous le bureau national prétextant que son mandat est arrivé à son terme, désignant dans la foulée Yahaya Mohamed Ilyasse au poste de secrétaire général par intérim et dont la mission est d'organiser le congrès dans les six mois qui viennent.

Maoulida Mbaé

CLASSEMENT DÉVELOPPEMENT HUMAIN

Les Comores reléguées à la 160e place

L'Indice Développement Humain de l'Union des Comores pour l'année 2015 est de 0,497 ce qui le place à la 160e place sur 188 pays, derrière les Seychelles (63e), Maurice (64e) ou Madagascar (158e).

Il convient de rappeler que cet indice a évolué dans le temps. En 2005, les Comores se plaçaient à la 132e place avec un indice

de 0,547. Au fil des ans, il a commencé à diminuer progressivement arrivant à 0,429 en 2013 plaçant le pays à la 169e place et elle remonté en 2014 pour atteindre 0,488 plaçant le pays à la 158e place. Selon un communiqué du PNUD, cette baisse dans le classement par rapport à 2005 peut s'expliquer par la baisse du pouvoir d'achat.

Pour rappel, l'Indice Développement Humain a été crée

par le Programme des Nations Unies pour le Développement pour évaluer le niveau de développement humain des pays sans se contenter uniquement de leur poids économique mesuré par le Produit Intérieur Brut (PIB).

L>IDH est un indice composite compris entre 0 (mauvais) et 1 (excellent) et est calculé par la moyenne de trois indices qualifiant la capacité à vivre longtemps et en

bonne santé, mesuré par l'espérance de vie à la naissance, la capacité d'acquérir des connaissances mesurées par la durée moyenne de scolarisation et la durée attendue de la scolarisation et enfin la capacité d'atteindre un niveau de vie décent, mesurée par le revenu national brut par habitant (RNB).

MY

La Gazette des Comores
Directeur général
 Said Omar Allaoui
Directeur de la publication et
Rédacteur en chef
 Elhad Said Omar
Rédaction
 A. Mmagaza
 Maoulida Mbaé
 Al-hamdi Abdillah
 Mohamed Youssouf
 M.I.M Abdou
 Touffé Maecha
Chronique Sportive
 B.M. Gondet
Mise en page
 Abdouchakour Aladi Nourou
Secrétaire de rédaction
 Sanaa Chouzour
Responsable commercial
 Mariama Mhoma
Documentation archiviste
 Rahamatouallah Youssouf
Photographe / Site Web
 Mohamed Said Hassane
Impression
 Graphica Imprimerie
www.lagazettedescomores.com
 Tel: 773 91 21/ 322 76 45

OPÉRATION D'IMPORTATION D'UN CHEPTEL

De caprins et de bovins améliorés pour stimuler la production nationale

Vendredi 25 août dernier, a atterri à l'aéroport Moroni Prince Said Ibrahim, un avion-cargo en provenance d'Afrique du Sud via Nairobi au Kenya. C'est la vice-présidence chargée du Ministère de l'Agriculture qui a été au centre de cette opération. Il s'agissait de l'importation de caprins de race Boers et de trois races bovines améliorées (Maillot, Nguni et Frison Holstein) à partir de fermes agréées en Afrique du Sud.

Cette opération s'est déroulée dans le cadre du projet « Renforcement des capacités d'adaptation et de résilience du secteur agricole face aux changements climatiques », appuyé par le Programme des Nations-Unies pour le développement (PNUD) et le Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM/GEF). Cette activité consiste à appuyer le sous-secteur de l'élevage pour l'amélioration et la valorisation de la productivité du cheptel à travers le développement d'un élevage intensif mieux adapté aux conditions climatiques du pays.

Pour la direction de l'Elevage, cette opération va servir de démonstration pour stimuler la production

et la productivité du cheptel afin de dynamiser les chaînes du lait et de la viande, de répondre la demande sans cesse croissante aux Comores, tout en améliorant les revenus des producteurs. D'autre part, cette activité vise un meilleur équilibre alimentaire pour les familles en milieu urbain et rural, une réduction des importations et une amélioration génétique du cheptel local.

Il convient de noter par ailleurs que les spécifications techniques et les protocoles de conduite et de suivi vétérinaire du cheptel ont été élaborées en étroite collaboration entre le service d'élevage du Ministère de l'Agriculture, l'équipe du projet CRCCA/PNUD, les éleveurs locaux, ainsi qu'avec l'Agricultural Research Council (Afrique du Sud). La première étape a permis de sélectionner les races à importer sur la base de leur adaptabilité au contexte local et des variabilités climatiques constatées dans le pays.

L'équipe accompagne donc l'opérationnalisation des Centres Ruraux de Développement Economique (CRDE) sur six régions et 29 communautés vulnérables, à savoir Mibani et Fomboni à



Déparquement du cheptel à l'aéroport

Mwali, Lingoni-Pomoni et Nyumakélé à Ndzuwani, et Sidju-Idjikundzi et Dibwani-Hamalengo à Ngazidja. Un deuxième cargo est attendu ce lundi pour compléter le nombre d'animaux.

Le challenge pour la partie comorienne, c'est d'être à même de créer les conditions pour que cet

investissement soit à la mesure des attentes du monde paysan. Les différentes épizooties qui ont frappées l'élevage plus particulièrement à Ngazidja sont dans les mémoires.

Rappelons que le projet CRCCA a été conçu lancé en 2014, pour correspondre avec les priorités et les stratégies nationales avec comme

objectif de s'atteler à ce que « l'Union des Comores disposent de capacités, d'outils et de technologies pour réduire la vulnérabilité des systèmes agricoles au changement climatique et à la vulnérabilité climatique ».

Mmagaza

49 «ambassadeurs civils» de l'amitié sino-malgache diplômés

Quarante-neuf étudiants malgaches ont été diplômés de l'Institut Confucius cette année, devenant les « ambassadeurs civils » de l'amitié sino-malgache, pour Yang Xiaorong, ambassadrice de Chine à Madagascar.

Lors de la cérémonie de remise de diplôme, à l'Université d'Antananarivo, l'ambassadrice a souhaité que ces étudiants mettent « ce qu'ils ont appris en pratique, apporter leur contribution au développement de Madagascar et à l'avancement de la coopération d'amitié mutuellement avantageuse entre les deux pays ».

« Comme vous êtes diplômés de l'Institut Confucius de l'Université d'Antananarivo, et surtout 'ambassadeurs civils' de l'amitié sino-malgache, j'espère que vous pourrez écouter vos coeurs et suivre vos rêves », a-t-elle déclaré.

Pour sa part, Christian Ralijaona, secrétaire général du ministère malgache de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique,

a réitéré le souhait du gouvernement malgache de continuer à « collaborer étroitement avec l'ambassade de Chine à Madagascar pour renforcer la coopération en matière d'éducation et de culture ».

« Nous exprimons notre profonde gratitude au gouvernement chinois et à l'Université normale de Jiangxi qui est le plus fidèle partenaire scientifique de l'Institut Confucius de

l'Université d'Antananarivo », a indiqué ce dernier.

Depuis son ouverture en 2008, l'Institut Confucius de l'Université d'Antananarivo a ouvert des sites d'enseignement à Antananarivo, Finanrantsoa (centre), Toliara (sud-ouest) et Mahajanga (nord-ouest). En 2017, elle a recensé plus de 9 000 étudiants de langue chinoise à Madagascar.

(Chine Magazine)

Numéros utiles

Police

Moroni: 764 46 64
Fomboni: 772 01 37
Mutsamudu: 771 02 00

Gendarmerie

Moroni: 764 49 92
Fomboni: 772 01 37
Mutsamudu: 771 02 00

Immigration

Ngazidja: 773 42 86
Anjouan: 771 01 73
Mohéli: 772 01 37

Aéroport

Hahaya: 773 15 95
Ouani: 771 07 31
Mohéli: 772 03 71

HÔTELS & RESTAURANTS :

Le Select 773 00 31

Port maritime

Moroni: 773 00 08
Mohéli 772 02 57
Anjouan: 771 01 43

Hopitaux

Moroni: 773 25 04
Fomboni: 772 03 73
Mutsamudu: 771 00 34

Banques

BIC: 773 02 43
Eximbank: 773 94 01
Banque centrale: 773 10 02
SNPSF: 764 43 00
Meck: 773 36 40

MAMWE

Moroni: 773 48 00
Mutsamudu: 771 02 09
Fomboni: 772 05 18

Vers l'avenir  **Ecole Lalla Salma**
CRÈCHE-MATERNELLE & PRIMAIRE

- Apprentissage des langues- français-anglais- arabe
- Lecture - mathématiques
- Peinture et dessins
- Coins calmes et espaces de repos le midi
- Une cour de récréation pour les jeux extérieurs
- Nourriture saine fournie à l'heure du déjeuner
- Transport des enfants



Horaires d'ouverture
Lundi au Vendredi:
07h00 – 16h00

INSCRIPTIONS
OUVERTES

MALOUZINI PRES DE LA MOSQUÉ DE VENDREDI

Tel: 320 99 91 / 440 99 91

Email: ecolelallasalma@gmail.com

FOOTBALL : CHAMPIONNAT DES VÉTÉRANS MASCULINS

Une nouvelle compétition voit le jour à Ngazidja

La Ligue additionne les compétitions. Le championnat des vétérans masculins rejoint le paysage footballistique régional. La saison 2017 constitue une phase expérimentale. Elle regroupe dix équipes. L'avantage de la pratique des activités physiques et sportives chez cette catégorie, le taux de fractures est minime et le processus épidémique, liés au vieillissement diminue aussi. La journée inaugurale avait opposé Iconi à Mitsoudje. Les deux protagonistes se neutralisent (1-1).

Désormais, les vétérans masculins, joueurs et arbitres, vont se rencontrer aux terrains de football, pour le compte d'un championnat régional. La Ligue de Ngazidja ouvre le ballet. « En principe, le projet concerne les trois ligues. Nous sommes prêts. On ouvre le championnat. Ndzouani et Moili doivent faire autant dans les semaines à venir. La présentation d'une Licence plus sera obligatoire », explique Chatoi Ahamada, chargé de la coordination des arbitres. A un certain âge, la pratique du

sport est recommandée, mais avec une intensité modérée. L'objectif, c'est de pouvoir contrôler la dépense énergétique. « Justement, on compte réduire le temps du jeu (2 X 35 mn) et revoir à la hausse le taux de remplacement (8) », précise notre interlocuteur. L'âge requis pour avoir une licence biométrique débute à 35 ans. « Cet âge ne suffit pas. Le concerné doit avoir abandonné le championnat aux moins de deux saisons », rapporte Chatoi. Pour les éléments qui hésitent à s'engager au football à cause d'un

âge avancé, la marche est un sport aussi. Associée à des exercices de type renforcement musculaire, il serait salubre. Le système de jeu ne change pas. Comme tout championnat classique, l'aller et retour est retenu. En clair, les programmes combinant des exercices d'équilibre, de souplesse, d'endurance et de renforcement musculaire des membres inférieurs, réduisent le risque de chute chez le sujet âgé. « Un grand conseil pour les localités engagées, même vétéran, les entraînements sont conseillés. Ils réduisent le taux d'incidence des fractures du col du

fémur, comparé à la sédentarité, c'est à dire aux joueurs inactifs », conclut le coordinateur des arbitres. Pour cette phase expérimentale, les équipes engagées sont : Chouani Vétéran club, Club Ajao de Moroni, Club des Vétérans de Vouvouni, Dimanche-Sport de Moroni, Djabal Football d'Iconi, Football club de Mitsoudje, Hantsambu Vétéran Club, Sport-Dimanche de Moroni, Vétérans de Mde, Vétérans de Mitsamiouli.

Bm Gondet

COMMUNIQUÉ

Dans le cadre de la préparation du devenir institutionnel de MORONI et en prévision de la session parlementaire d'octobre 2017, une conférence-débat sur l'avant-projet de loi organique relative au statut de la Capitale de l'Union des Comores se tiendra au Foyer des Femmes de Moroni, ce lundi 28 août 2017 à 16h00.

L'accueil des participants se fera à partir de 15h30.
La présence de tous est sollicitée et sera hautement appréciée.

El-Macelie SAID JAFFAR
Consultant indépendant

Nos points de vente

Nassib Itsandra	Au paradis du livre
Nassib volovolo	Mag Mrket
Nassib Bacha	Station Filling
Nassib Kalfane	Librairie A la Page
Gare du nord	Nouveauté
Chez Kamardine Matelec	Bus Place de France
Wadaane coulé	Karthala chez Tati
Hadoudja chez Soroda	Magasin Mzé Cheik Gobadjou
Hadoudja chez Nadi	Café de la Médine Badjanani
Pâtisserie Pain Soleil Magoudjou	Said Bacar Djomani

Entreprise leader dans la vente et services hi-tech

Offre d'emploi

Notre entreprise est depuis toujours synonyme d'accueil et de dynamisme. Notre état d'esprit qui repose sur les valeurs de la qualité est récompensé par un développement constant et référence dans la région.

Vendeuse (commercial) dans l'âme, et véritable ambassadrice & à ambassadeur de la société, vous aurez pour missions :

- Accueillir, conseiller et fidéliser notre clientèle.
- Contribuer à l'atteinte des objectifs de chiffre d'affaires et commerciaux
- Assurer la bonne tenue de la boutique et la mise en valeur de nos produits
- Participer à la mise en place du merchandising et assurer son suivi (formation et accompagnement seront assurés par nos soins)

De formation commerciale, vous justifiez d'une expérience réussie dans la vente ou aimez les contacts

Vous avez le sens du service client, vous êtes organisé, vous avez l'esprit d'équipe, vous maîtrisez Word- Excel- outil internet et vous êtes exigeante sur la qualité de votre travail.

Rejoindre notre équipe c'est l'assurance d'un accompagnement, d'un suivi et d'une valorisation de vos compétences.

La professionnalisation et la fidélisation de nos collaborateurs font partie de nos priorités.

Esprit d'équipe et goût du challenge sont vos atouts ? Merci de déposer vos CV et lettre de motivation à La Gazette des Comores

FOOTBALL : INTERVIEW FAOUZ FAIDINE

"On a un bon niveau, mais l'encadrement des clubs s'avère insuffisant"

Les Cœlacanthes (B) sont rentrés au bercail, après un séjour sportif moins brillant en Namibie, dans le cadre du 3e et dernier tour qualificatif du Championnat d'Afrique des Nations, Kenya-2018. A l'aller à Moroni, nos ambassadeurs s'étaient imposés (2-1). Au retour à Windhoek, ils s'inclinent (2-0). Le capitaine de l'équipe Faouz Faidine pense avoir retenu un bon enseignement, relatif à l'encadrement technique des clubs. Il répond à nos questions.

Question : Un mot sur le voyage ?

Réponse : Le voyage était très long, même ponctué par des escales, il était éprouvant. Il a entraîné des complications musculaires, du genre courbature. Du coup, ajouté aux blessés du match aller, on a eu de sérieuses difficultés à aborder la partie comme il faut.

Question : Pourquoi une défaite ?

Réponse : Malgré les difficultés vécues (itinéraire ennuyant, blessures, climat) on était déterminé à s'imposer. Nous, joueurs, nous avons rêvé faire mieux. Le climat a constitué aussi un obstacle à une



réelle expression. On a su créer des occasions comme l'adversaire. Je pense que c'est une question de malchance.

Question : Qu'est-ce qui manque à l'équipe ?

Réponse : Les joueurs des Cœlacanthes (B) ont un bon niveau. Mais, je pense que nos clubs doivent redoubler d'efforts et renforcer les séances entraînements techniques, tactiquement et sur le plan de l'endurance. Et s'il le faut, personnaliser certains schémas de travail. Je pense aussi qu'il faut investir beaucoup dans les clubs pour encourager le groupe et susciter un

environnement motivationnel.

Question : Où ?

Réponses : Dans les regroupements de la présélection et la sélection elle-même, le staff technique et les joueurs convoqués ne disposent qu'une demi-dizaine de jours pour travailler et engager un processus de signolage. Est-ce suffisant pour aborder une échéance internationale ? J'en doute fort. Il convient de revoir le système des regroupements pour l'intérêt de la sélection et l'honneur de la nation.

Propos recueillis par
Bm Gondet

La Gazette des Comores

BP 2216 Moroni – UNION DES COMORES
Tél. (269) 37-79-80 – 33 26 76

BULLETIN D'ABONNEMENT

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse postale : _____ email : _____

Tél. : _____ Fax : _____ Mob : _____

Périodicité :

3 mois ☐ Montant : _____
6 mois ☐ Montant : _____
12 mois ☐ Montant : _____

Mode de règlement :

Espèces ☐
Chèque ☐ n° _____
Virement bancaire ☐ réf. : _____

Moroni le,

Signature : _____

Tarifs d'abonnement

(Valable à compter du 1er janvier 2015)

	Mensuel		Trimestriel		Semestriel		Anuel	
	FC	Euro	FC	Euro	FC	Euro	FC	Euro
Comores	4 500	9	12 500	25	25 000	51	50 000	102
Etranger	6 000	12	17 000	35	32 000	65	62 500	127



Meck-Moroni
Mutuelle d'Epargne et de Crédit ya Komor-Moroni

Mutuelle d'Epargne et de Crédit ya Komor-Moroni

B.P 877 Moroni Route de la corniche Moroni Hankounou, Ngazidja –Union des Comores

Tel:773 27 28/773 82 83. E-mail : meck-moroni@comorestelecom.km



UNIVERSITÉ DES COMORES

Bourses au mérite Twamaya ya Maudu

La **Meck-Moroni**, en partenariat avec l'**Université des Comores (UDC)**, et plusieurs partenaires du secteur privé, lance la troisième édition du programme de bourses d'étude au mérite **Twamaya ya Maudu**, destiné à soutenir financièrement les enfants brillants des clients-membres de la **Meck-Moroni**, poursuivant leurs études dans l'enseignement supérieur, et dont les ressources sont limitées.

1) Critères d'éligibilité

- Etudiants et bacheliers ayant eu une mention à l'examen
- Etudiants et bacheliers disposants d'une préinscription ou d'une inscription dans un établissement d'enseignement supérieur
- Bacheliers et étudiants, titulaires membres de la Meck-Moroni ou dont le responsable légal est membre de la Meck-Moroni.
- les étudiants bénéficiant d'un autre type de bourse, ne pourront pas prétendre à ce programme.

2) Inscription

Le dossier d'inscription est à retirer au service marketing de la Meck-Moroni ou à télécharger sur la page facebook officiel Meck-Moroni

Dépôt des dossiers

Pièces à produire :

- ✓ Une photocopie de la carte d'identité
- ✓ Une photocopie d'une attestation de validation du diplôme
- ✓ Une photocopie du relevé de notes des examens
- ✓ Une photocopie des bulletins trimestriels de la classe de Terminale (pour les bacheliers)
- ✓ Une photocopie du carnet du membre ou du carnet du représentant légal
- ✓ Un acte de naissance (pour attester de la filiation du représentant légal)
- ✓ Un curriculum vitae ne dépassant pas deux pages dactylographiées
- ✓ Une photocopie de l'inscription ou de la préinscription à l'université
- ✓ Le dossier d'inscription dûment rempli

Les dossiers seront envoyés à l'adresse suivante : Bourse d'étude Twamaya ya Maudu, Secrétariat de la Mutuelle d'Epargne et de Crédit ya Komor-Moroni, BP 877, Route de la Corniche, Hankounou, Moroni, Ngazidja, Union des Comores. Tél : 773 27 28/ 773 82 83 / **au plus tard mercredi 30 aout 2017 à 14h.**